



POSTULAT

Développement du pôle Gare de Gland : pour des principes directeurs clairs

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

Le résultat de la récente votation populaire relative au secteur Gare-Sud est connu et doit naturellement être respecté. Le débat démocratique qui l'a précédée a toutefois permis de faire émerger plusieurs attentes et orientations importantes pour la suite du projet. La Municipalité a d'ailleurs indiqué que ce résultat devait la conduire à poursuivre sa réflexion.

Il nous paraît dès lors essentiel de retenir plusieurs éléments exprimés publiquement ces derniers mois :

- une **densification nécessaire mais qualitative**, dont le degré et les formes bâties, notamment l'hypothèse d'une tour, restent à définir ;
- des **espaces publics de qualité et végétalisés**, avec une attention portée au climat et à la biodiversité ;
- une **attention à la qualité de vie et aux nuisances** pour les habitants du quartier et des secteurs voisins ;
- une véritable **vision d'ensemble entre Gare-Sud et Gare-Nord** ;
- une diversité de **logements adaptés aux besoins des différentes générations et catégories de population** ;
- des **commerces, services et équipements** permettant de créer une centralité vivante ;
- une place importante accordée aux **mobilités douces et aux transports publics**, ainsi qu'une **démarche participative en amont du projet**.

Le choix de procéder par plusieurs préavis successifs permettra au Conseil communal de se prononcer à différentes étapes. Pour garantir la cohérence de ces décisions, il apparaît toutefois nécessaire de définir la ligne directrice politique avant que les études ne viennent progressivement déterminer les choix.

En d'autres termes, il nous paraît important de **préciser les objectifs avant de dessiner les solutions**.

Il ne s'agit ni de bloquer le processus, ni de prédéterminer les solutions urbanistiques ou architecturales. Il s'agit de donner un cadre clair aux travaux à venir.

CONSEIL COMMUNAL DE GLAND

Les soussignés demandent ainsi à la Municipalité de présenter au Conseil communal, avant la finalisation des études et en amont des prochaines décisions structurantes, un document définissant les principes directeurs du développement du pôle Gare de Gland.

Ce document devra mettre en cohérence les orientations relatives à la densification, à la qualité de vie, au logement, aux espaces publics, aux commerces et services, à la mobilité, aux enjeux climatiques et à l'articulation entre Gare-Sud et Gare-Nord, tout en s'appuyant autant que possible sur les études et démarches déjà prévues.

Date : lundi 24 août 2026

Déposé par :

Jérôme CHAPPUIS
Conseiller communal

José CAIANO
Conseiller communal

Peggy RICHARD
Conseillère communale

Serge CABOUSSAT
Conseiller communal

Floriane CHAPPUIS
Conseillère communale

Damien BAYLE
Conseiller communal

Stella MOTTA-LARRIVE
Conseillère communale

Séverine MUNTONI
Conseillère communale

Stéphanie LARRIVE
Conseillère communale